

## ÉCOLE ST-JEAN-BOSCO

### RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la réunion régulière tenue le **27 septembre 2006** à 19h00, à la salle du personnel au 71, rue Saint-Jean-Bosco, Gatineau (Québec).

---

Membres présents :

Céline C. Renaud, directrice  
Nathalie Théberge, parent  
Marcel Pépin, parent  
Audrey Genest, parent  
Bernard Desgagné, parent  
Christine Girard, parent  
Carline Godin, parent  
Renée Deault, enseignante  
Dominique Charest, enseignante  
Mélanie Larose, enseignante  
Marie Bertrand, enseignante  
Érik Guimond, enseignant  
Marie-Annick Patry, représentante du personnel de soutien  
Caroline Charron, responsable du service de garde

Autres participants :

Johanne Diotte, secrétaire d'assemblée  
Johanne Légaré, commissaire  
Jocelyn Blondin, commissaire

Absence motivée : Sophie Granger, parent

---

1. **Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Le quorum est respecté et la séance débute à 19h05  
Tour de table pour les présentations.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

C.E. 06-07-01 Il est proposé par Nathalie Théberge et appuyé par Marcel Pépin que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. *Adopté à l'unanimité.*

3. **Élection d'un(e) président(e) d'élection**

C.E. 06-07-02 Il est proposé par Marcel Pépin et appuyé par Audrey Genest que Céline C. Renaud agisse comme présidente d'élection. *Adopté à l'unanimité.*

#### 4. **Élections**

##### 4.1 **Trésorier/Trésorière**

- Nathalie Théberge propose Audrey Genest qui refuse.
- Audrey Genest propose Christine Girard qui accepte.

**C.E. 06-07-03** Il est proposé par Audrey Genest et appuyé par Nathalie Théberge que Christine Girard soit nommée trésorière. *Adopté à l'unanimité.*

##### 4.2 **Vice-président(e)**

- Érik Guimond propose Marcel Pépin qui accepte.

**C.E. 06-07-04** Il est proposé par Érik Guimond et appuyé par Mélanie Larose que Marcel Pépin soit nommé vice-président. *Adopté à l'unanimité.*

##### 4.3 **Président(e)**

- Audrey Genest propose Nathalie Théberge qui accepte.

**C.E. 06-07-05** Il est proposé par Audrey Genest et appuyé par Dominique Charest que Nathalie Théberge soit nommée présidente. *Adopté à l'unanimité.*

#### 5. **Période de questions**

Nil

#### 6. **Nomination d'un membre responsable de la liaison avec l'OPP**

- Christine Girard propose Carline Godin qui accepte.

**C.E. 06-07-06** Il est proposé par Christine Girard et appuyé par Audrey Genest que Carline Godin devienne le lien responsable de la liaison avec l'OPP. *Adopté à l'unanimité.*

#### 7. **Liste des membres du CE et de l'OPP**

Les listes sont distribuées de même que le formulaire sur la loi d'accès à l'information; aucun changement n'est demandé sur les listes. Ceux qui acceptent la divulgation de l'information aux membres du CE exclusivement, doivent l'indiquer au bas du formulaire.

#### 8. **Suggestion de noms pour les représentant(e)s de la communauté**

Aucune suggestion n'est faite. La directrice va prendre contact avec des représentants d'organismes afin de recruter un ou deux membres. Des suggestions des membres du CE pourront être acheminées à la directrice cette semaine.

#### 9. **Fréquence des réunions**

Le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois est retenu (sauf quelques exceptions) :

27 septembre 2006  
7 novembre 2006  
5 décembre 2006  
16 janvier 2007

6 février 2007  
3 avril 2007  
8 mai 2007  
5 juin 2007

10. **Formation des membres du CE**

Une formation pour les membres du CE aura lieu pour la 2<sup>e</sup> année consécutive. Les membres intéressés sont invités à en informer la directrice.

Sept (7) personnes sont intéressées et la directrice va organiser la formation.

11. **Formation des sous-comités**

Les sous-comités sont :

- aménagement extérieur (aménagement de la cour d'école pour les activités)
- aménagement intérieur (aménagement de l'espace intérieur de l'école)

**C.E. 06-07-07** Il est proposé par Audrey Genest et appuyé par Dominique Charest que l'ancien nom du sous-comité *cour d'école* soit changé pour *Aménagement extérieur* et qu'un comité *Aménagement intérieur* soit créé. Adopté à l'unanimité.

Le CE se réserve le droit de créer de nouveaux sous-comités pour les besoins ponctuels. Il n'y a pas de sous-comité *budget* à ce point-ci.

**C.E. 06-07-08** Il est proposé par Nathalie Théberge et appuyé par Renée Deault qu'Érik Guimond soit le responsable du sous-comité *Aménagement extérieur*. Adopté à l'unanimité.

**Sous-comité Aménagement extérieur :**

Érik Guimond, Renée Deault, Nathalie Théberge, Audrey Genest, Bernard Desgagné

**C.E. 06-07-09** Il est proposé par Christine Girard et appuyé par Marie-Annick Patry que Dominique Charest soit la responsable du sous-comité *Aménagement intérieur*. Adopté à l'unanimité.

**Sous-comité Aménagement intérieur :**

Dominique Charest, Mélanie Larose, Carline Godin

12. **Agendas scolaires 2006-2007**

La directrice informe les membres du CE qu'elle a reçu 3 plaintes de parents mécontents de l'agenda scolaire fourni à leurs enfants. Elle explique que la compagnie a été contactée et qu'elle est prête à remplacer les agendas de ceux qui en feront la demande (voir documents distribués). Certains membres s'interrogent à savoir si l'école devrait retirer tous les agendas considérant le caractère inapproprié de l'agenda et le fait que

l'administration de l'école considère qu'elle a été induite en erreur par la compagnie de distribution lors de la soumission des épreuves.

La présidente du CE demande aux commissaires de la commission scolaire présents d'expliquer leur position quant à la remise de la responsabilité au CE de la décision de retirer ou non l'agenda. Les commissaires répondent que selon leur conseiller juridique, en vertu de la Loi sur l'instruction publique, cette décision est du ressort du CE puisqu'il ne s'agit pas de matériel didactique. La présidente du CE demande que l'avis juridique soit distribué aux membres du CE pour leur information.

Le vice-président du CE suggère de ne pas contester la décision de la Commission scolaire, qui semble discutable à son avis, mais plutôt d'agir rapidement afin que les enfants n'en souffrent pas.

Un membre du CE note qu'il serait malsain d'avoir deux types d'agendas au sein d'une même population étudiante. La présidente du CE suggère de demander à la compagnie Premier que l'agenda de remplacement ait la même couverture afin de minimiser les différences. Le membre du CE soulève qu'un contenu différent est tout aussi problématique.

La directrice suggère qu'on remplace l'agenda scolaire des élèves dont les parents le voudront et présente aux membres du CE, conjointement avec la présidente, le texte d'un projet de proposition.

C.E. 06-07-10 Après que le CE eut apporté des corrections de nature linguistique au projet de proposition, la proposition suivante est présentée par Érik Guimond et appuyé par Caroline Charron:

Considérant que :

Les membres du conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-Bosco estiment avoir été induits en erreur par la compagnie Premier en ce qui concerne le contenu des agendas scolaires pour l'année 2006-2007;

Le contenu des agendas ne reflète ni la réalité québécoise et ses réalisations historiques et, par voie de conséquence, il ne répond pas adéquatement aux besoins des élèves de l'école Saint-Jean-Bosco dans leur ensemble, en plus d'être susceptible d'indisposer certains parents et élèves.

Il est entendu que :

Le Conseil d'établissement fera parvenir à la compagnie Premier une lettre lui signifiant son mécontentement. La lettre précisera qu'à l'avenir, le Conseil tiendra compte de ce précédent dans l'évaluation des soumissions de fabricant d'agendas scolaires;

La Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais recevra une copie de la correspondance liée à ce dossier avec la compagnie Premier;

La Direction de l'école remplacera l'agenda de tout élève dont un parent en fera la demande. Une lettre explicative sera envoyée aux parents des élèves de 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année. Il est à noter cependant que l'agenda de remplacement ne pourra être personnalisé au nom de l'école et ne contiendra pas le code de vie, lequel sera distribué séparément;

Le Conseil d'établissement exigera dorénavant que des maquettes détaillées accompagnent les soumissions de fabricant d'agendas scolaires afin que la direction de l'école puisse faire son choix en toute connaissance de cause.

**C.E. 06-07-11** Il est proposé par Bernard Desgagné et appuyé par Marcel Pépin d'amender la proposition comme suit:

*Le 3<sup>e</sup> paragraphe après « il est entendu que » serait remplacé par:* Le Conseil d'établissement demande le remplacement, aux frais du fabricant Premier, de l'agenda de tous les élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année par un agenda conforme aux besoins de l'élève et compatible avec la mission de l'école québécoise et les programmes d'études du ministère de l'Éducation du Québec. Le cas échéant, une lettre rédigée par le Conseil d'établissement sera envoyée aux parents de ces élèves pour leur donner les motifs du remplacement.

Résultat du vote sur l'amendement : 5 en faveur, 8 contre. *L'amendement est rejeté.*

**C.E. 06-07-12** Il est proposé par Nathalie Théberge et appuyé par Audrey Genest d'amender la proposition comme suit :

*Le 3<sup>e</sup> paragraphe après « il est entendu que » serait remplacé par :* La direction de l'école remplacera l'agenda de tout élève dont un parent en fera la demande par un agenda conforme aux besoins de l'élève et compatible avec la mission de l'école québécoise et les programmes d'études du ministère de l'Éducation du Québec. Une lettre explicative sera envoyée aux parents des élèves de 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année.

Résultat du vote sur l'amendement : 11 en faveur, 1 contre, 1 abstention.  
L'amendement est adoptée à la majorité.

Résultat du vote sur la proposition : 11 en faveur, 1 contre, 1 abstention. La proposition est adoptée à la majorité.

13. **Site Internet**

Bernard Desgagné, parent, présente une ébauche du site Web de l'école. Il invite les membres du CE à aller sur le site et à lui faire parvenir leurs commentaires par courriel.

14. **Mot de la présidente, de la directrice, des enseignants/es, de la responsable du service de garde**

- La **présidente** remercie les membres pour leur vote de confiance.

- La **directrice** parle de la mise sur pied du projet Bonne Entente, du cross-country, des sorties du service de garde qui sont déjà commencées et que l'année est bien entamée.
- Les **enseignants/es** disent que les activités ont débutées, dont un journal étudiant et le club de leadership qui est très populaire auprès des jeunes.
- Le **service de garde** parle des sorties, dont celle du 6 octobre à la pisciculture ainsi qu'une sortie au centre d'équitation (poneys) pour les plus vieux.

15. **Varia**

15.1 Le dépliant publicitaire sur le projet éducatif (sous-comité de l'an dernier) sera distribué aux parents la semaine prochaine.

16. **Date de la prochaine réunion**

La prochaine rencontre du CE aura lieu le 7 novembre 2006.

17. **Levée de l'assemblée**

C.E. 06-07-13 Il est proposé par Caroline Charron et appuyé par Dominique Charest que l'assemblée soit levée. Il est 21h45.

Nathalie Théberge

Céline C.Renaud

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Directrice